

LA FIBRE OPTIQUE SUR VOTRE TERRITOIRE



Réseau public exploité par :



www.covage.com

La répartition des rôles

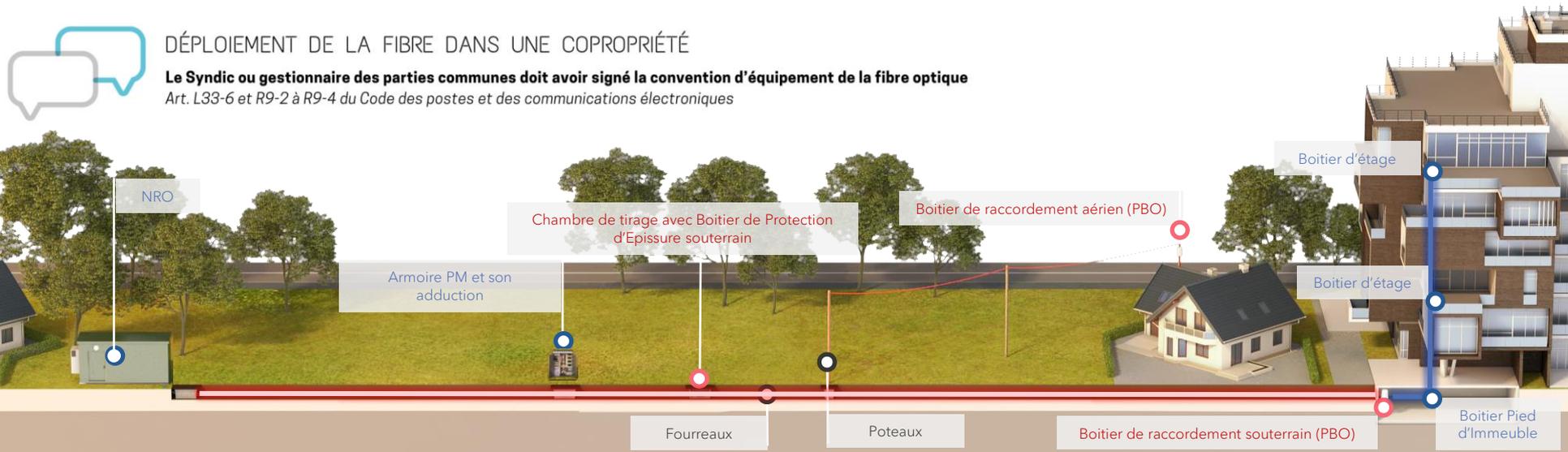


Le processus de déploiement de la fibre optique sur le territoire



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE DANS UNE COPROPRIÉTÉ

Le Syndic ou gestionnaire des parties communes doit avoir signé la convention d'équipement de la fibre optique
 Art. L33-6 et R9-2 à R9-4 du Code des postes et des communications électroniques



Raccordement final du logement

L'USAGER ÉLIGIBLE SOLLICITE L'OPÉRATEUR DE SERVICES PUIS SOUSCRIT UN ABONNEMENT

À LA RÉCEPTION DE LA COMMANDE DE L'OPÉRATEUR DE SERVICES, LE PROCESSUS DE RACCORDEMENT EST DÉCLENCHÉ

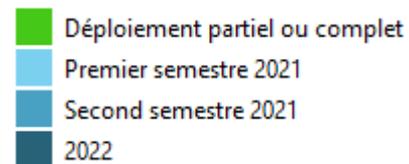
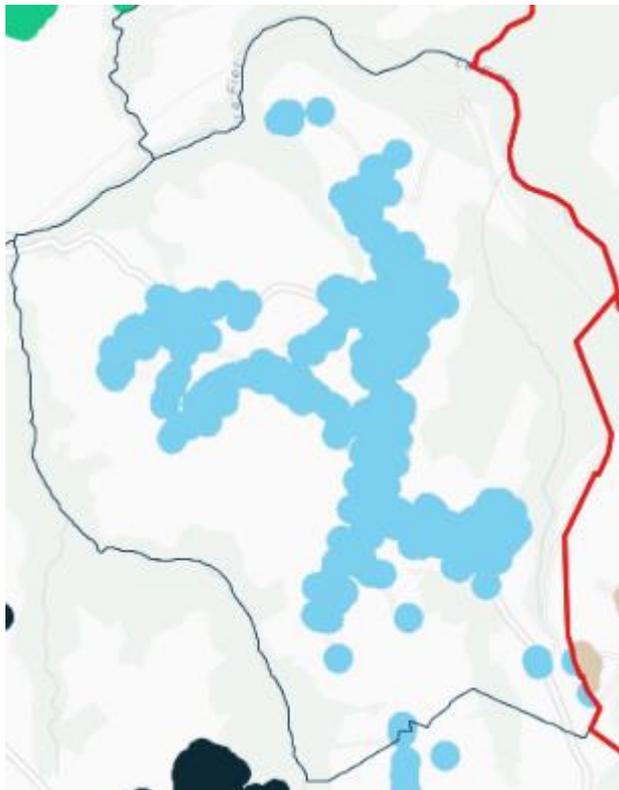


Pour plus d'informations et de conseils sur le déroulement du raccordement final

consultez notre FAQ, rubrique [Raccordement](http://www.fibre-particuliers.fr) sur www.fibre-particuliers.fr

- **Déployé** : logement éligible et raccordable
- **En cours de déploiement** : logement éligible pour lequel les travaux de déploiement de colonne montante doivent être effectués (immeubles et copropriétés)
- **Cible** : logement non éligible situé sur une zone dont les travaux ont été phasés par le SYANE

ETERYC	CIBLE	DEPLOYE	EN COURS DE DEPLOIEMENT	Total général	%
30/11/2021	90	232	140	462	81%



Les opérateurs sur le réseau au 30/11/2021

Présents

Coriolis
Telecom

free  **K-net**

.nordnet.

ozone
créateur de connexions pour tous


VIDEOFUTUR
à Vous la Fibre

bouygues
TELECOM 

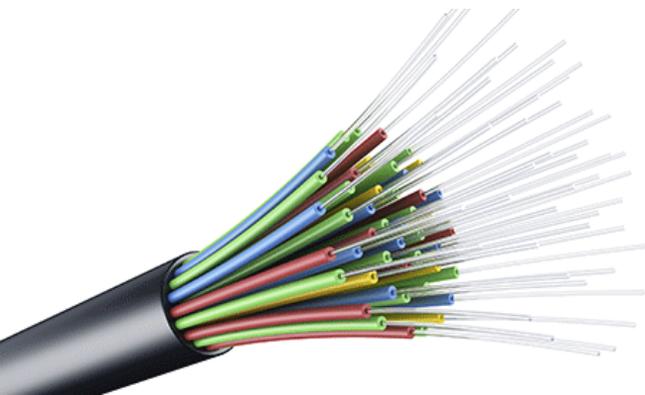
orangeTM

SFR

Contact **pour les particuliers**

www.covage.com/fibre/la-fibre-pour-les-particuliers

Un **espace dédié aux particuliers** pour répondre à leurs questions de manière pratico-pratique, leur faire découvrir les nouveaux usages de la fibre, les accompagner dans la préparation et le suivi de leur raccordement et pour tester l'éligibilité du logement à la fibre !





Réseau public exploité par :



Partenaire des collectivités et des opérateurs
pour la fibre et le très haut débit